

RAPPORT DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD 2011

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Tel que l'exige la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose, aujourd'hui, un rapport présentant, à la fois, la situation financière de l'arrondissement de Saint-Léonard au terme de l'année 2010, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014.

Les résultats financiers au 31 décembre 2010

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2010 s'est soldé avec un surplus de gestion qui a totalisé un montant de 1 725 600 \$. Ce montant est constitué d'un surplus de 1 486 300 \$ provenant des opérations courantes combinant les revenus et les dépenses et d'un ajustement de 239 300 \$ provenant de la ville centre et visant des corrections particulières au niveau, entre autres, d'une subvention à recevoir pour l'achat de livres à la bibliothèque et d'une compensation pour le règlement de l'équité salariale des employés ayant un statut de professionnel.

Sur le plan des opérations courantes, nos économies proviennent essentiellement des activités de déneigement qui ont généré moins de dépenses que prévu dans les premiers et les derniers mois de 2010. En effet, cette activité a permis de dégager un surplus de 1 456 800 \$ en regard des budgets prévus. Le solde de 29 500 \$ s'explique par un léger surplus au niveau des revenus et par divers excédents de dépenses dans différentes sphères d'activité.

Résultats du programme triennal d'immobilisations – exercice 2010

Des investissements locaux de 8 559 300 \$ ont été effectués durant l'exercice 2010. Les dépenses de 2010 ont été réalisées par ordre d'importance dans les programmes suivants :

- 4 852 800 \$ pour l'installation d'un dôme pour la saison hivernale et d'une nouvelle surface synthétique au stade Hébert de même que pour l'installation d'une nouvelle surface synthétique au terrain de soccer du Complexe communautaire Saint-Léonard;
- 2 091 900 \$ pour le programme de réfection routière;
- 750 200 \$ pour le remplacement de véhicules;
- 449 000 \$ pour la réalisation de travaux de réaménagement et le remplacement d'équipements dans les parcs, notamment pour la première phase des travaux de réaménagement du parc Wilfrid-Bastien, ainsi que pour le remplacement de toitures de pavillons de parcs;
- 232 500 \$ pour compléter les infrastructures dans le Domaine Chartier, le secteur résidentiel qui a été développé au nord du boulevard des Grandes Prairies;
- 131 300 \$ pour l'acquisition d'équipements informatiques et de téléphonie;
- et enfin 51 600 \$ pour la protection des bâtiments municipaux.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2011

L'arrondissement de Saint-Léonard dispose pour l'année 2011 d'un budget net de 39 820 400 \$, réparti entre des dépenses de 42 101 400 \$ et des revenus de 2 281 000 \$.

Selon nos prévisions actuelles, l'arrondissement de Saint-Léonard, en raison des chutes de neige fréquentes qui ont nécessité plusieurs opérations d'enlèvement

et de chargement de la neige dans les premiers mois de l'année 2011, devrait terminer l'exercice financier en cours avec un déficit d'opération, estimé à 1 000 000 \$.

Ce déficit devrait toutefois être épongé par des surplus des années antérieures, notamment par la réserve neige qui a pu être accumulée à la suite de l'hiver clément que nous avons connu durant l'année 2010. Cette affectation devrait permettre à l'arrondissement de Saint-Léonard de terminer l'exercice financier 2011 en équilibre budgétaire.

Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

Le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 de l'arrondissement de Saint-Léonard prévoit des investissements totaux de 17 235 000 \$. Pour l'année 2011, les investissements totaux prévus seront de 5 100 000 \$, équivalant à un montant d'emprunt net de 4 200 000 \$. Une affectation de surplus totalisant 900 000 \$ vient s'ajouter à ce montant afin de combler le financement requis.

Les investissements de 2011 se répartissent comme suit :

- 2 890 000 \$ pour la réfection de rues et de trottoirs et du réseau d'éclairage;
- 730 000 \$ pour l'acquisition de matériel roulant;
- 720 000 \$ pour la réfection et l'aménagement de parcs et de terrains de jeux, notamment pour la seconde phase des travaux de réaménagement du parc Wilfrid-Bastien;
- 660 000 \$ pour la protection des bâtiments administratifs, sportifs et de loisirs, soit 400 000 \$ pour le réaménagement de la cour de voirie et 260 000 \$ pour la préparation des plans et devis en vue des travaux de mise aux normes de l'aréna Martin-Brodeur;
- 100 000 \$ pour l'achat d'équipements informatiques et de bureautique.

Ces investissements doivent permettre de maintenir nos acquis et de préserver notre patrimoine collectif.

Orientations budgétaires 2012

La ville centre a décrété pour l'arrondissement de Saint-Léonard, comme pour toutes les autres unités administratives de la Ville, un gel budgétaire pour l'année 2012.

Nous avons donc à préparer notre budget 2012 avec la même enveloppe budgétaire qui nous avait été allouée pour l'année 2011, et ce, tout en assumant en plus les coûts de toutes les indexations, dont celles liées à l'ajustement de la rémunération des employés, aux ententes contractuelles et aux autres familles de dépenses, incluant la nouvelle hausse de 1 % de la taxe de vente du Québec qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

La préparation du prochain budget de l'arrondissement se fera donc encore une fois dans un contexte difficile. La direction de l'arrondissement travaille depuis plusieurs semaines déjà, avec chacune des directions et des divisions, sur divers scénarios et notre budget 2012 sera déposé le mois prochain lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Je tiens aussi à souligner que l'administration municipale montréalaise a mis en place un comité de priorisation pour réaliser une nouvelle revue des activités des diverses unités administratives de la Ville.

Les travaux de ce comité de priorisation sont déjà en cours et s'effectuent en fonction de critères spécifiques, tels la mission de base de la Ville, l'intérêt public, l'accroissement de la richesse, la qualité de vie des citoyens et les pratiques de gestion responsable favorisant les économies et l'efficacité.

Les résultats qui découleront des travaux de ce comité vont également affecter le budget de l'arrondissement pour l'année 2012.

Budget triennal des immobilisations 2012-2013-2014

Lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, tenue le 17 août dernier, nous avons déposé, pour fin d'adoption par le comité exécutif et le conseil municipal de Montréal, un programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014, dont la somme des investissements s'élève à 18 000 000 \$.

.

De ce montant, 6 600 000 \$ sont prévus pour l'année 2012, dont 3 000 000 \$ dans les infrastructures, 3 500 000 \$ dans les bâtiments administratifs et communautaires et 150 000 \$ dans l'acquisition de véhicules, de machineries et d'équipements informatiques.

Nous continuerons ainsi à favoriser des investissements qui contribueront à protéger nos acquis et nos actifs. Les projets et les travaux pour la réfection de nos rues et de nos trottoirs ainsi que pour l'amélioration et la mise aux normes de nos bâtiments et de nos installations demeurent donc des priorités.

Rémunération des conseillers d'arrondissement

Selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport doit aussi indiquer les revenus des conseillers d'arrondissement pour 2011.

La rémunération de base pour le poste de conseiller d'arrondissement à Saint-Léonard est de 38 817 \$ et l'allocation de dépenses est de 14 951 \$.

Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (le règlement numéro 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

En conclusion

D'une année à l'autre, nous gérons à l'arrondissement de Saint-Léonard nos finances publiques avec la plus grande prudence et la plus grande rigueur possible, en poursuivant continuellement avec toute notre équipe d'employés notre mission première qui est de donner des services de proximité de qualité à l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

C'est cette tradition d'excellence que mes collègues du conseil d'arrondissement et moi tenons à perpétuer, avec la précieuse collaboration de notre directeur d'arrondissement, monsieur Gilles Rainville, et de toute son équipe de directeurs et de gestionnaires, tant dans la préparation que dans le suivi et le respect du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014, et ce, comme nous l'avons si bien fait en 2010 et en 2011.

Je vous remercie.